



POLITIQUE



Appels à la démission

Le Premier ministre Klassou reste plutôt imperturbable

Depuis l'investiture du chef de l'Etat Faure Gnassingbé pour son quatrième mandat, plusieurs appels à la démission sont lancés à l'endroit du Premier ministre Komi Selom Klassou. Pendant ce temps, ce dernier continue de mener l'action gouvernementale avec efficacité. Il s'illustre ...

PAGES 3&11

ETRANGER



Mali / Arrestation du président IBK

La Cedeao mise de nouveau à rude épreuve

Après la rue, c'est au tour des militaires. Dans un élan de ras-le-bol qui ne dit pas son nom, des militaires ont arrêté le président Ibrahim Boubacar Keita et son Premier ministre Boubou Cissé dans la journée du 18 août 2020 au Mali. Au terme d'une journée de tensions qui a démarré par une mutinerie au camp Soundiata Keita, le plus grand ...

PAGE 4

Covid-19

L'augmentation des cas confirmés préoccupe le gouvernement

PAGE 11

Etat d'urgence sanitaire

Faure Gnassingbé maintient le cap de la riposte contre la Covid-19

Avec l'ordonnance n°2020-006 portant prorogation des mesures relatives à la gestion du coronavirus (Covid-19) prises dans le cadre de l'Etat d'urgence sanitaire, le président de la République maintient le cap de la riposte au Togo.



PAGE 3

Tweets

Tweets et réponses

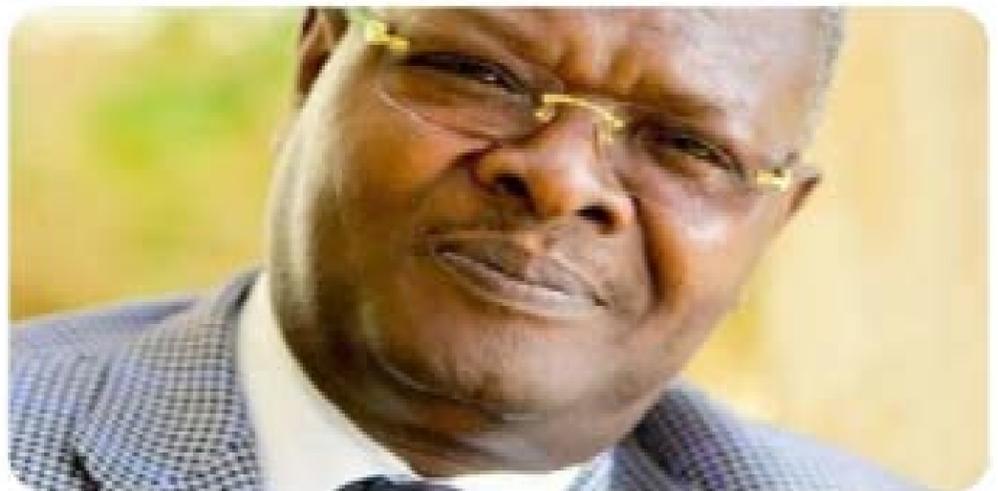
Médias

J'aime



Togomatin @Togomatin_Tg · 1 m

Toutes nos excuses pour cette information qui a été publiée sur notre compte. Une très grossière erreur. M. Agbéyomé est bien vivant. Toutes nos plus sincères excuses à lui même, à sa famille politique et sa famille biologique.



Fausse alerte autour du décès supposé de Agbéyomé Kodjo TogoMatin réitère ses sincères excuses à l'homme politique, à sa famille et à ses militants

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Lutte contre la Covid-19 : la fermeté du maire Aboka Kossi est un exemple à suivre

Certains de nos compatriotes s'acharnent contre le maire de la commune du Golfe 5, Kossi Aboka pour avoir pris des mesures draconiennes contre des compatriotes qui refusent de respecter les mesures barrières recommandées par le gouvernement, dans le cadre de la lutte contre la Covid-19. Mais, si la situation échappait à tout contrôle, ce sont les mêmes qui s'en prendront aux autorités, les accusant de laxisme. Entre deux choses, il faut savoir choisir.

Pendant longtemps, le Togo a réussi à garder un niveau relativement bas des contaminations au coronavirus. Le pays a même été classé parmi les plus exemplaires dans la lutte contre cette pandémie. Malgré la flambée des contaminations ces derniers jours avec la naissance de nouveaux foyers et l'augmentation du nombre des décès, notre pays peut être fier de disposer d'un système de santé bien rodé ...

PAGE 3

Boad

Serge Ekue, nouveau président

La Banque ouest africaine de développement (Boad) a un nouveau président. Le Béninois Serge Ekue remplace à ce poste, son compatriote Christian Adovelande.



PAGE 5



SOMMAIRE

Guinée / 3ème mandat d'Alpha Condé
La Cedeao semble privilégier la stabilité



P 9

Agriculture industrielle
Dix raisons pour lesquelles l'on doit changer de paradigme



P 10

Lutte contre la Covid-19
La préfecture de la Kéran lance le Plan d'action de sensibilisation communautaire



P 11

Promotion des bénéficiaires des produits FNFI

Vivor Avovi Chimene, la productrice d'insecticides « RAPIDOS » grâce au FNFI

Ce mercredi, Echos des bénéficiaires des produits FNFI dépose ses valises à Tsévié pour partager avec vous les témoignages de madame VIVOR Avovi Chimene qui peut aujourd'hui se réjouir d'être parmi les heureuses bénéficiaires du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI). Des crédits que notre heureuse bénéficiaire a su fructifier faisant d'elle aujourd'hui une grande entrepreneure, non seulement dans sa localité, mais dans tout le pays... Retour sur le parcours de notre interlocutrice dont le parcours force aujourd'hui respect et admiration...

Nous sommes à Tsévié à quelques 35 km de Lomé. C'est ici dans cette ville que dame VIVOR Avovi Chimene vit avec sa famille depuis de nombreuses années. Commerçante et fille de commerçante, elle s'est toujours donnée les moyens de ne jamais dépendre de personne, de toujours se battre pour joindre les deux bouts. Et sa rencontre avec le FNFI en 2014 vient donner un coup d'accélérateur aux activités qu'elle exerçait déjà.

" Nous avons été conviées en janvier 2014 à assister au lancement du Fonds National de la Finance Inclusive et c'est justement à ce lancement que je me suis rendu compte que la chance nous était donnée désormais de pouvoir avoir accès aux financements sans garanties. De par le passé, je me rappelle que je n'avais pas eu de crédit auprès des banques car je

ne réunissais pas toutes les conditions requises. Grâce aux différents crédits du FNFI, je suis devenu commerçante et entrepreneure et je produis ici Tsévié des insecticides que je nomme RAPIDOS. Ce fût véritablement un grand soulagement de rentrer en possession des crédits FNFI pour démarrer mon activité et je peux aujourd'hui clamer haut et fort que grâce au FNFI je suis devenue une productrice d'insecticides made in Togo. Avant le FNFI c'était un peu dur pour nous, car nous étions obligées de faire des tontines entre nous et attendre chacun son tour pour pouvoir effectuer son activité. Cela nous prenait assez de temps et ce n'était pas évident. Le FNFI m'a permis véritablement de grandir et de rendre mon entreprise prospère."

Madame Chimene a été très en règle avec ses crédits antérieurs qu'elle est déjà



“

Avec FNFI on a appris à grandir... Son produit Nkodédé nous permet de nous épanouir davantage et de créer des emplois. Merci au Chef de l'Etat

”

VIVOR M. AVOVI
Commerçante à Tsévié

Vivor Avovi Chimene

en bonne position pour obtenir le crédit Nkodédé, cette fois d'un montant de 5 millions qui doit lui permettre de renforcer son activité.

"J'avoue qu'au début j'étais un peu sceptique que le FNFI nous permette de passer de la microfinance à la banque mais je veux vous assurer aujourd'hui que je suis convaincue car les choses ont évoluées

très positivement et j'ai personnellement assisté au lancement du produit Nkodédé à Blitta. J'ai par la suite été invitée à soumettre un Plan d'affaires qui Dieu merci a été validé. Avec le produit Nkodédé, je vais produire en bien plus grande quantité mes insecticides RAPIDOS et avoir des dépôts sur toute l'étendue du territoire national, de Lomé à Cinkassé. Ce

faisant je vais créer assez d'emplois et devenir une femme entrepreneure modèle, forte et une source de motivation pour la jeunesse de mon pays. Je veux devenir une femme à part entière, qui a ses comptes dans les livres des banques et je peux facilement conclure que grâce au FNFI la femme togolaise est émancipée..."

KD

Ceci est un programme du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

... Malheureusement, certains de nos compatriotes par leurs comportements menacent la survie de toute la nation. Ce sont notamment ceux qui refusent de porter le masque facial et surtout, les habitués des bars. Au début de cette pandémie, le gouvernement n'a pas fermé les bars, conscient que cela aurait d'énormes répercussions sur le vécu des nombreux travailleurs de ce secteur. L'on a demandé aux tenanciers des bars de faire respecter les mesures barrières. Nos compatriotes sont encouragés à emporter leurs achats chez eux. Quelle

est en effet la différence entre boire dans un bar et emporter sa boisson à la maison ? Les habitués des bars pourront nous édifier. Mais lorsqu'on observe la pagaille qui est organisée dans ces lieux avec d'énormes risques pour la santé publique, il y a lieu de s'inquiéter. Ils sont nombreux ces compatriotes qui interpellent le gouvernement tous les jours à propos de la situation de ces endroits de réjouissance. Au point où la coordination en charge de la riposte est obligée de faire des mises au point. Et lorsque des bars situés

dans la commune du Golfe 5 sont cités par la coordination, quelle devrait être la réaction du premier responsable, le maire ? Il fait des descentes inopinées sur le terrain, tient des réunions avec les concernés, fait plusieurs mises en garde. Et quand la forfaiture se poursuit, il faut avoir le courage de monsieur Aboka pour agir. A ce jour dans le Golfe 5, au lieu d'aller s'attrouper pour boire et faire la fête, les clients des bars doivent tout simplement ramener leurs achats à la maison. Est-ce compliqué ? Pour l'intérêt national, tout le monde doit être prêt à

faire des sacrifices. Il y aura peut-être des manques à gagner. Mais dans la situation actuelle, tout le monde est perdant quelque part. Malheureusement, on assiste à des attaques contre le maire Aboka Kossi qui a toujours démontré son sens élevé de civisme et de patriotisme. Il a certainement ses défauts. Mais, il est un exemple pour les autres maires.

Prendre des décisions impopulaires même contre l'avis de ses administrés, mais dans leur intérêt, est la marque des grands hommes. Il ne s'agit pas de critiquer

pour se faire accepter par une opinion qui nage dans la passion. En allant ramasser les chaises dans les bars, Kossi Aboka veut tout simplement empêcher que des gens viennent s'assoier pour boire. Et s'il y a eu des dégâts collatéraux, c'est sans doute parce qu'il y a eu de la résistance par endroit. Il faut souhaiter qu'il y ait toujours de la retenue à tous les niveaux. Mais, il faut mettre fin à la « danse macabre » de ceux qui par leurs comportements, menacent la santé de toute la population.

Edem Dadzie

Etat d'urgence sanitaire Faure Gnassingbé maintient le cap de la riposte contre la Covid-19

Avec l'ordonnance n°2020-006 portant prorogation des mesures relatives à la gestion du coronavirus (Covid-19) prises dans le cadre de l'Etat d'urgence sanitaire, le président de la République maintient le cap de la riposte au Togo.

Dans son discours à la nation le 2 avril dernier, le chef de l'Etat a décrété un Etat d'urgence sanitaire de trois mois, suite au vote d'une loi d'habilitation votée par les députés à l'Assemblée nationale. A la fin de cette période, l'on a été obligé de proroguer l'Etat d'urgence

sanitaire de 45 jours, grâce à l'autorisation de la Cour constitutionnelle. Celle-ci aussi vient de prendre fin. Mais, la situation sanitaire est toujours aussi inquiétante. Le chef de l'Etat vient de prendre une nouvelle ordonnance pour proroger l'Etat d'urgence sanitaire. « Les mesures

prises dans le cadre de l'Etat d'urgence sanitaire pour faire face à l'épidémie de la Covid-19 sont prorogées jusqu'au 15 septembre 2020 inclus », stipule l'article 1er de cette ordonnance.

Le Premier ministre est chargé de prendre les



Faure Gnassingbé

mesures qui s'imposent pour lutter contre la pandémie, conformément à l'ordonnance n°2020-004 du 3 juillet 2020.

Ainsi, Faure Gnassingbé maintient le cap de la riposte contre le coronavirus au Togo.

Edem D.

Fausse alerte autour du décès supposé de Agbéyomé Kodjo TogoMatin réitère ses sincères excuses à l'homme politique, à sa famille et à ses militants

Lundi dernier, un message publié sur notre compte twitter, annonçait la mort de Agbéyomé Messan Kodjo, l'ancien Premier ministre et candidat malheureux à l'élection présidentielle du 22 février dernier. Très vite, l'information qui a fait le tour des réseaux sociaux a été démentie par l'homme politique lui-même et ses proches. Ces derniers sont entrés en contact avec lui. La direction du quotidien Togo Matin a immédiatement publié un autre message pour présenter ses excuses à l'homme politique, à sa famille biologique et à sa famille politique. Excuses que nous réitérons encore une fois pour les préjudices que cette erreur a pu causer.

« De sources bien informées, nous venons d'apprendre que M. Agbéyomé Kodjo, candidat à l'élection présidentielle du 22 février dernier serait décédé ». Voilà en substance le message publié lundi dernier via notre compte twitter. Très regrettable en tout cas. Vite, très vite, « l'information » s'est répandue telle une trainée de poudre et a fait le tour des réseaux sociaux, pour ne pas dire, le

tour du monde. Assimilant notre erreur à une volonté de nuire à l'image de M. Agbéyomé, des individus animés d'intentions et d'interprétations très fausses nous ont collés les pires clichés possibles. Ce n'était qu'une erreur et cela fait partie des risques de notre noble métier. Faut-il le rappeler, ce n'est pas la première fois qu'un média aussi sérieux donne une fausse alerte, une

information qui se révèle fautive en fin de course. Et bien loin de l'idée de nuire à qui que ce soit, cela témoigne très souvent de la volonté généreuse des médias de répondre à l'appétence, à la soif et à la gourmandise de nos publics. Normal ! Nous vivons une société de l'information et les médias, sont dans leur beau rôle, de producteur imbattable et inégalé de l'info. Nous nous gardons

de citer les cas de médias qui nous ont devancés en tombant dans le piège de fausse affirmation. les cas sont légions et encore vivaces dans les esprits.

Notre intention n'était bien entendu nullement de nuire ni à M. Agbéyomé, ni à ses proches. Nous présentons nos excuses à tous ceux qui ont pu être sincèrement choqués. Nous redoublerons d'attention à l'avenir.

Il est vrai que la mort est un passage obligé, mais lorsque l'on annonce la mort d'une personne alors qu'elle est encore vivante, cela est regrettable. Toujours est-il que notre alerte n'était pas appropriée, nous le reconnaissons. C'est

pourquoi nous réitérons, encore et encore nos excuses les plus sincères à l'intéressé, aux lecteurs, aux proches, etc. que notre tweet a pu heurter.

Même devant un tribunal, l'on cherche toujours des circonstances atténuantes. TogoMatin mérite aussi que l'on le lui accorde. Pour tout « Toutes nos excuses pour cette information qui a été publiée sur notre compte. Une très grossière erreur. M. Agbéyomé Kodjo est bien vivant. Toutes nos plus sincères excuses à lui-même, à sa famille politique et à sa famille biologique », écrivions-nous.

TM

Appels à la démission

Le Premier ministre Klassou reste plutôt imperturbable

Depuis l'investiture du chef de l'Etat Faure Gnassingbé pour son quatrième mandat, plusieurs appels à la démission sont lancés à l'endroit du Premier ministre Komi Selom Klassou. Pendant ce temps, ce dernier continue de mener l'action gouvernementale avec efficacité. Il s'illustre notamment sur le plan de la lutte contre la pandémie du coronavirus. Mais franchement, est-ce que l'on n'en fait pas un peu trop pour cette affaire de démission ?

Beaucoup sont d'avis que dans la pratique démocratique, il est de tradition que le gouvernement démissionne aux lendemains de chaque

élection. Les mêmes personnes sont d'accords sur le fait que ce n'est pas obligatoire. Ce n'est pas parce que la France...

Suite à la page 11

Mali / Arrestation du président IBK

La Cedeao mise de nouveau à rude épreuve

Après la rue, c'est au tour des militaires. Dans un élan de ras-le-bol qui ne dit pas son nom, des militaires ont arrêté le président Ibrahim Boubacar Keita et son Premier ministre Boubou Cissé dans la journée du 18 août 2020 au Mali. Au terme d'une journée de tensions qui a démarré par une mutinerie au camp Soundiata Keita, le plus grand camp, les mutins ont pris le contrôle des centres stratégiques du pays, emmenant avec eux, le président de la République, le Premier ministre et le fils du chef de l'Etat. Malgré le communiqué de la Cedeao, la situation reste toujours confuse et les mutins, qui n'ont toujours pas exposé les motifs de leur acte, semblent ignorer les injonctions de la Communauté ouest africaine, mise une nouvelle fois à rude épreuve.

C'est l'information qui a réveillé l'Afrique et le monde ce 18 août 2020. Ibrahim Boubacar Keita est entre les mains des mutins. Avec lui, son fils, Karim Keita et le Premier ministre Boubou Cissé. Malgré les appels au dialogue de ce dernier, les mutins affirment seulement que les détenus se portent bien mais sont simplement mis aux arrêts.

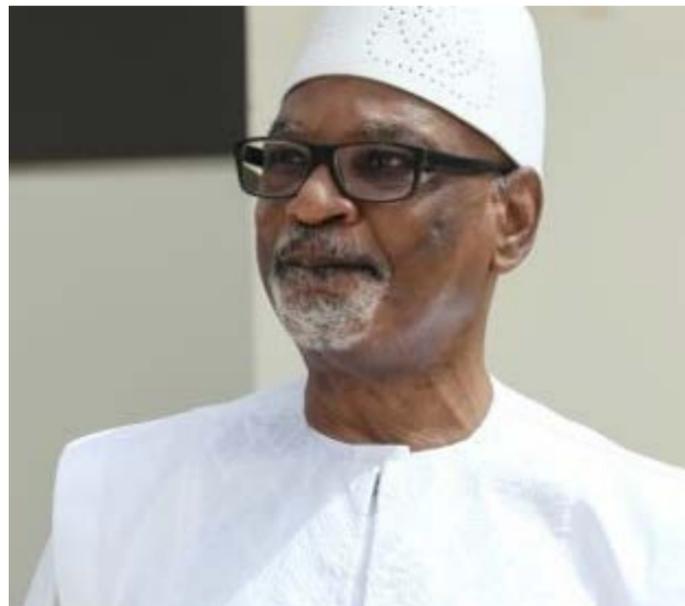
Pour ce qui est de leur requête, rien d'officiel. L'on ne leur prête rien que des intentions de vouloir « libérer le Mali » de la longue crise qui secoue le pays depuis des mois. Crise que même la démission des députés en cause, le renouvellement des juges

de la Cour constitutionnelle n'aurait pas réussi à calmer. Le Mali s'enfonce dans la crise, et chacune des médiations tentées par la Cedeao n'aurait réussi qu'à attiser la braise.

Impuissante, la Cedeao est de nouveau face à ses principes qu'elle n'hésite pas à rappeler. D'ailleurs, dans le communiqué rapidement distillé sur les réseaux sociaux au début des mutineries, l'institution sous régionale n'a-t-elle pas encore essayé de brandir ces principes sacro-saints de la sauvegarde de l'ordre constitutionnel, de la sauvegarde des institutions établies, oubliant que ces institutions sont, elles aussi, l'émanation d'un

peuple qui y donne sa bénédiction.

Ce 18 août 2020, le peuple malien, et désormais, une partie des militaires maliens ont choisi une voie d'expression non conventionnelle pour exprimer un ras-le-bol. Et même en choisissant cette voie du coup d'Etat, ces mutins sont tout à fait conscients des sanctions qui les attendent. Mais le résultat vaut-elle la chandelle ? Est-on forcé de demander. Car, au final, l'histoire des coups d'Etats nous prouve à suffisance qu'ils n'ont jamais réussi à résoudre le mal africain. Ce mal qui est beaucoup plus profond qu'un simple téléchargement et installation d'un module «



Ibrahim Boubacar Keita

démocratie » ne saurait résoudre durablement. Le passé récent du Mali devrait être une vertueuse référence aux gouvernants d'aujourd'hui. Tirer des leçons du passé pour éviter de retomber dans une sorte de cercle vicieux de coups d'Etat. En mars 1991, c'était le président Moussa Traoré qui a été renversé par des militaires à la tête desquels se trouvait le

général Amadou Toumani Touré. Lui-même sera déposé, à la faveur d'un autre mouvement de ras-le-bol des militaires le 21 mars 2012. 8 ans après, IBK va quitter le pouvoir dans des conditions similaires à son prédécesseur. Faut croire que lui-même a refusé de voir ce qui était déjà évident.

Alexandre Wémima

Guinée / 3ème mandat d'Alpha Condé

La Cedeao semble privilégier la stabilité

En Guinée, une rencontre virtuelle organisée par la Cedeao, l'Union africaine et l'ONU s'est tenue, samedi 15 août, afin d'évoquer la présidentielle du 18 octobre prochain. Cette visioconférence était animée par le président de la Commission de la Cedeao, accompagné d'un représentant de l'Union africaine et du représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Mohamed Ibn Chambas.



Alpha Condé

Il s'agit, à ce stade, de consultations avec chaque acteur politique qui a été consulté de manière séparée. La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest veut ainsi relancer le dialogue, afin que la

présidentielle du 18 octobre prochain en Guinée se déroule dans le calme. La « stabilité » est une priorité pour Jean-Claude Kassi Brou, président de la Commission de la Cedeao. Un point d'accord relevé par la mouvance présidentielle

: la Cedeao confirme qu'elle va continuer d'apporter une assistance technique auprès de la Commission électorale nationale indépendante (Céni). Du côté du Front national pour la défense de la Constitution (FNDC) et de

l'opposition, on se montre ouvert au dialogue mais avec une exigence : pas de troisième mandat pour le président sortant.

« La Cedeao semble privilégier la stabilité, au détriment de l'alternance démocratique », constate avec amertume un cadre du FNDC qui s'inquiète du silence de la Cedeao, sur le débat autour du possible troisième mandat d'Alpha Condé.

Les leaders de l'opposition estiment, par ailleurs, que le fichier n'est pas fiable. Ils réclament l'annulation du double scrutin du 22 mars dernier et proposent de coupler la présidentielle

avec les législatives. « Nous sommes flexibles sur le délai. On peut accepter un glissement du calendrier électoral, l'essentiel étant de pouvoir organiser un scrutin libre et transparent », indique un opposant. Ces propositions exprimées par chaque partie devraient permettre de préparer une mission des chefs d'Etat de la Cedeao. Aucune date n'a pour le moment été fixée. Dans un communiqué, l'ambassade américaine à Conakry, a encouragé les autorités guinéennes à « s'engager dans un processus libre, équitable et transparent ».

T.M. et Rfi.fr



TOGOMATIN

DIRECT AGENCE
Agence conseil en communication

Vous êtes un annonceur, un privé,
une agence conseil en communication
ou un homme d'affaires !
Vous avez besoin d'une communication
dans le journal Togo Matin ?



Contactez notre régie exclusive
DIRECT AGENCE
Rue 132, Angle 139 Aflao-Gakli Djidjole
(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Boad**Serge Ekue, nouveau président**

La Banque ouest africaine de développement (Boad) a un nouveau président. Le Béninois Serge Ekue remplace à ce poste, son compatriote Christian Adovelande.

Le nouveau président a été nommé après l'avis favorable de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), sur proposition des plus hautes autorités béninoises, conformément aux textes en vigueur au sein de l'Institution.

La nomination de Serge Ekue comme nouveau président de la Boad a été annoncée mardi 18 août par le ministre de l'Economie et des Finances Sani Yaya, président du

Conseil des ministres de l'Uemoa. M. Ekue est nommé pour un mandat de 6 ans. Il prend la place de Christian Adovelande, qui occupait ce poste depuis le 8 février 2011, puis confirmé dans ses fonctions en février 2014 pour une autre période de six ans, arrivée à son terme.

Le nouveau président était directeur général de Natixis pour le Royaume Uni, responsable des solutions de marchés de la zone Europe, Moyen-Orient et Afrique (EMEA) et directeur du département Afrique et

de la Russie pour la Banque de grande clientèle. Il est détenteur de l'Exécutive MBA d'HEC Paris, du DESS Banques-Finances de Paris V, du diplôme de l'institut d'Études Politiques de Bordeaux. Avant d'occuper ce poste, il était conseiller spécial du président de la Boad depuis mai 2020.

Tout en adressant ses chaleureux remerciements au président sortant pour sa grande contribution aux bons résultats et aux succès obtenus par l'Institution tout



Serge Ekue

au long de sa mandature, la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Uemoa et le Conseil des ministres l'ont chaleureusement félicité pour l'ensemble de sa

carrière démarrée à la BOAD, il y a quarante ans.

Le nouveau président de la Boad prend fonction le 28 août prochain.

La rédaction

Commerce**Les prix à la consommation ont connu une hausse de 0,6%**

Selon l'Indice national harmonisé des prix à la consommation (INHPC) de juillet 2020 publié par l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (Inseed), les prix à la consommation ont connu une hausse de 0,6%, contre une baisse de 0,7% en juin. Cette hausse est principalement due à l'augmentation des indices des fonctions de consommation «logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (+2,5%); «Communication» (+5,0%) et «produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (+0,2%).



Des commerçants au grand marché de Lomé

La hausse de l'indice global est cependant atténuée par le recul des indices des fonctions de consommation «transports» (-0,4%) et «santé» (-0,9%).

En effet, la hausse de l'indice des fonctions de consommation «logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» et «communication» est soutenue par la progression des indices des postes suivants: «électricité» (+21,1%); «alimentation en eau» (+3,0%); «combustibles liquides» (+2,4%) et «communication téléphonique» (+5,6%). La hausse observée au niveau de l'indice de la fonction de

consommation « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » est due à l'augmentation des prix au niveau des postes ci-après : «tubercules et plantain» (+21,1%); «céréales non transformées» (+6,7%); «autres fruits frais» (+9,7%); «autres produits à base de tubercules et de plantain» (+3,4%); «fruits secs et noix» (+9,9%); «autres matières grasses» (+4,5%); «autres produits frais de mer ou de fleuve» (+1,4%) et «charcuterie et conserves, autres viandes et préparations à base de viande» (+2,3%).

Les postes ayant contribué à la baisse des indices

de prix de la fonction de consommation «transports» sont : «carburants et lubrifiants» (-0,3%); «cycle, motocycle et véhicule à traction animale» (-0,6%); «transport routier de passagers» (-0,1%) et «autre type de transport de passagers et autre service de transport» (-1,4%). Les indices de prix de la fonction de consommation « santé » ont, eux aussi, diminué du fait de la baisse enregistrée pour les prix des postes «médicaments traditionnels» (-7,2%), «médicaments modernes» (-0,2%) et « services médicaux et dentaires » (-0,5%).

Cause de l'augmentation

des prix

L'augmentation du niveau des indices observée en juillet 2020 est le fait du renchérissement des variétés suivantes : «prix d'un consommateur-type d'électricité» (+21,1%); «prix d'un consommateur-type d'eau» (+15,0%); «appel Heure creuse Togocel» (+46,9%); «Appel Operateur 1» (+45,7%); «Appel Heure normale Togocel» (+45,7%); «Appel Zone 3 (Togocel vers France)» (+1,1%); «Ignose» (+25,8%); «Patate douce fraîche» (+5,3%); «Manioc frais (Agbéli)» (+4,2%); «Banane plantain mûre» (+0,4%); «Maïs séché en grains crus vendu au grand bol» (+10,9%); «Riz importé longs grains vendu au petit bol» (+6,9%); «Mangue greffée» (+12,1%); «Avocat» (+10,9%); «Ananas frais» (+7,8%); «Bananes douces» (+6,9%); «Farine de manioc (Gari)» (+8,0%); «Tapioca petit grain» (+3,4%); «Manioc râpé (Agbélina)» (+1,3%); «Noix de Coco sec» (+12,1%); «Noix de cajou» (+0,1%); «Noix de palme (Décou)» (+4,8%); «Pâte d'arachide» (+1,5%); «Crevettes fraîches (Bolou moumou)» (+7,3%); «Viande de bœuf grillée (Tchitchinga)» (+10,9%) et «Corned beef (EXETER)» (+0,4%).

Les prix à la baisse

Les prix ayant enregistré une baisse se rapportent entre autres aux variétés : «Essence super de rue» (-3,6%); «Essence mélange de rue» (-3,4%); «Vélo de ville pour homme (Phoenix)»

(-1,1%); «Cyclomoteur type courant» (-0,2%); «Course en taxi ville» (-2,6%); «Frais de véhicule de déménagement entre X et Y» (-4,4%); «Herbe Zangara pour paludisme» (-27,9%); «Médicaments anti-bactériens» (-1,1%) et «Médicaments immunologiques» (-0,3%). Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a enregistré une hausse de 0,9% sur le plan national. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice (hors énergie, hors produits frais) a progressé de 0,1%.

Les indices de prix des produits énergétiques ont renchéri de 4,4% tandis que ceux des « Produits frais » sont quasiment demeurés stables (+0,1%). Quelle que soit la provenance, les prix des produits des secteurs tertiaire (+2,7%) et primaire (+2,2%) amortie par la baisse des prix des produits du secteur secondaire (-0,9%). Pour ce qui est de la durabilité, la hausse observée provient de l'augmentation des prix des « services » (+2,7%) et des produits « semi-durables » (+0,4%) atténuée par le ralentissement des prix des produits « non-durables » (-0,4%) et « durables » (-0,4%).

Source : Inseed

Coronavirus

Aide-soignant, ce métier sous-coté qui pourtant mérite respect et considération

Depuis décembre en Asie, fin février en Europe-Amérique et mars en Afrique, le coronavirus a pris en otage la planète terre, mettant en première ligne le corps médical et les aides-soignants de tous les pays. Ces aides-soignants font partie des personnes qui bravent cette pandémie afin d'être au chevet des malades. S'appuyer sur des soins relationnels, assurer l'hygiène et le confort des patients, soutenir les personnes dépendantes pour toutes les tâches de la vie quotidienne, qu'elles soient hospitalisées dans des services de courte, moyenne ou longue durée ou à domicile, tel se présente de manière synthétisée, le métier des aides-soignants. Un métier qui, dans le stéréotype du commun des mortels, est minimisé et marginalisé.

Indispensables au bon fonctionnement des établissements de soins, publics ou privés, de jour comme de nuit, en semaine, le week-end et les jours fériés, les aides-soignants exercent dans un rythme de travail alterné, une charge de travail soutenue.

Un métier entre noblesse et complexité



Aide-soignant, un métier d'homme et de femme

L'aide-soignant(e) dispense, en collaboration avec l'infirmier et sous sa responsabilité, des soins de prévention, de maintien, de relation et d'éducation de la santé pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie des personnes dans le besoin. L'aide-soignant(e) constitue un maillon indispensable de la chaîne des soignants au bénéfice des personnes soignées. L'aide-soignant(e) réalise des soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie, visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution de l'autonomie de la personne ou d'un groupe de personnes. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de

la personne soignée et prend en compte la dimension relationnelle des soins. L'aide-soignant(e) accompagne cette personne dans les activités de sa vie quotidienne, il contribue à son bien-être et à lui faire recouvrer, dans la mesure du possible, son autonomie. Travaillant le plus souvent dans une équipe pluri professionnelle, en milieu hospitalier ou extrahospitalier, l'aide-soignant(e) participe, dans la mesure de ses compétences et dans le cadre de sa formation, aux soins infirmiers préventifs, curatifs ou palliatifs. Ces soins ont pour objet de promouvoir, protéger, maintenir et restaurer la santé de la personne, dans le respect de ses droits et de sa dignité.

Des fonctions bien définies

L'aide-soignant est un professionnel de santé qui travaille au contact direct des patients. Il exerce en général sous la responsabilité de l'infirmier,

avec des missions bien définies. L'accompagnement du patient: l'aide-soignant accompagne les patients dans les gestes de la vie quotidienne (hygiène corporelle,

aide aux déplacements, prise de repas et collation). Dans les cas où la personne est privée de son autonomie, l'aide-soignant peut être amené à effectuer des tâches ménagères (attention toutefois à ne pas confondre auxiliaire de vie et aide-soignant). Il constitue bien souvent un soutien moral pour certains patients. Les soins limités et la surveillance médicale: l'aide-soignant, en dehors de son rôle

d'accompagnement, a une réelle fonction médicale. Il est formé à surveiller l'état des patients, et à repérer d'éventuels changements afin de prévenir au plus vite le référent médical. Il peut aussi être amené à contrôler les paramètres vitaux du patient, à vérifier le bon fonctionnement des appareils médicaux, à changer les pansements ou à distribuer les médicaments.

Les qualités essentielles pour un aide-soignant

La patience: elle est l'aptitude d'un individu à se maîtriser face à une attente, à rester calme dans une situation de tension ou face à des difficultés, ou encore la qualité de persévérance. La patience est, à travers le monde et les croyances, une qualité essentielle requise pour celui qui aspire à la sagesse. Comme la méditation, la patience s'acquiert et s'exerce. Elle demande un effort de concentration et de maîtrise de soi qui est opposé en général à l'agitation naturelle, à l'impatience innée.

au détriment des intérêts du sujet ressentant l'empathie. Dans l'étude des relations interindividuelles, l'empathie est donc différente des notions de sympathie, de compassion, d'altruisme ou de contagion émotionnelle qui peuvent en découler.

Le sens de l'écoute: dans les métiers du social, comme celui d'aide-soignant, l'écoute de l'autre de manière générale, a quelque chose de toujours mystérieux. Elle peut paraître facile, mais ne l'est pas. Elle s'échappe lorsque



Une prise en charge

L'empathie: c'est la reconnaissance et la compréhension des sentiments et des émotions d'un autre individu, et aussi, dans un sens plus général, de ses états non-émotionnels, comme ses croyances. En langage courant, ce phénomène est souvent rendu par l'expression « se mettre à la place de l'autre ». Cette compréhension se produit par un décentrement de la personne (ou de l'animal) et peut mener à des actions liées à la survie du sujet visé par l'empathie, indépendamment, et parfois même

l'on tente de la saisir, et peut surgir alors qu'on ne l'attend pas. Le premier réflexe, confronté à cette immense inconnue qu'est l'autre, consiste à se raccrocher à ce que l'on possède, soit nos connaissances et références propres. L'écoute n'est pas un outil qui s'acquiert, il faut devenir soi-même l'outil de l'écoute. À ces conditions il devient possible de la pratiquer véritablement et avec la compétence que demande l'exercice de ces métiers si délicats qui touchent à l'humain.

Existence des risques et contraintes



Le métier d'aide-soignant n'est pas qu'africain

L'aide-soignante travaille toujours en collaboration et sous la responsabilité d'un infirmier. Elle fait par ailleurs partie d'une équipe médicale pluridisciplinaire, regroupant d'autres professionnels de santé (médecins, sages-femmes, etc.), avec lesquels elle doit dialoguer. Debout du matin au soir, une aide-soignante parcourt chaque jour des kilomètres en se déplaçant d'une chambre à l'autre. Le travail est organisé par rotation des équipes (une semaine de jour, une semaine de nuit), selon des horaires contraignants (nuit, week-end, etc.). Lorsqu'elles sont

salariées d'un centre d'action communal ou d'un centre de soins associatif, les aides-soignantes travaillent à domicile et effectuent de nombreux déplacements. L'aide-soignante est amenée à inhaler de nombreux produits (les désinfectants, les détergents...) et doit se laver les mains très régulièrement afin de se protéger de toute contamination. Moralement, ses conditions d'exercice peuvent être difficiles, car elle est confrontée au quotidien à la maladie, à la souffrance et à la mort, en particulier si elle travaille auprès de personnes en fin de vie.

Aide-soignant, un métier à plusieurs branches

Parmi tous les métiers de l'univers médical, la fonction d'aide-soignant est sans aucun doute le poste le plus au contact des patients. Au quotidien, la proximité avec les personnes permet une meilleure efficacité pour les soins directs et d'hygiène. L'aide-soignante veille au bon

confort de chacun, il est aussi une écoute et peut-être plus présent que le reste de l'équipe soignante. C'est un poste indispensable dans de nombreux établissements où l'aide-soignante peut alors pratiquer son métier de la manière la plus adaptée.

Aide-soignant à l'hôpital ou en clinique

À l'hôpital, comme dans une clinique privée, l'aide-soignante fait partie intégrante d'une équipe médicale dynamique et organisée. Souvent, les offres d'emploi aide-soignant décrivent ce poste comme une source d'informations précieuse car il est le premier à pouvoir observer toute rémission ou anomalie dans l'état d'une

personne hospitalisée. Il est en contact direct et permet souvent au reste de l'équipe soignante d'agir au mieux et au plus tôt. C'est un poste qui associe autant l'aspect technique, soin et suivi que l'aspect relationnel et humain. L'aide-soignant est placé directement sous la responsabilité d'un infirmier.

Aide-soignante en maison de repos ou de retraite

Dans une maison de retraite, les fonctions de l'aide-soignante sont les mêmes qu'en milieu hospitalier mais il permet aussi d'accompagner plus étroitement les personnes qui manquent réellement d'autonomie. La distribution des repas, les soins classiques, s'associent alors à d'autres tâches telles que la stimulation des patients au

quotidien ou la prise en charge du corps d'un patient décédé. L'aide-soignante est également un élément clé auprès des familles mais aussi en prenant soin à l'accueil de chacun. Il participe aux activités et animations mais il est aussi là pour accompagner les personnes qui arrivent en fin de vie.

Aide-soignante en crèche ou à l'école

Àu sein d'une école, l'aide-soignante occupe un poste principalement préventif et de suivi. Le métier sort du cadre hospitalier mais reste autant médical qu'humain. Directement en collaboration avec une auxiliaire puéricultrice, assure la prise de température si besoin, aide aux

soins des petites blessures du quotidien (pose ou changement de pansements...). Le contact constant avec des enfants d'âges très variables est un autre aspect du métier. Il permet une autre approche de sa fonction et un relationnel privilégié.

Pour une organisation en association ou entreprise



Se regrouper au sein d'un syndicat

Àu sein d'une association ou d'un centre de soins communal, l'aide-soignante exerce son métier en dehors d'un cadre hospitalier classique. Elle est amenée à faire de nombreux trajets chaque jour pour se rendre directement chez les patients sur lesquels il doit veiller. En entreprise, spécialement pour les sociétés d'aide ou de maintien à domicile, l'aide-soignante est très recherchée et peut exercer toutes les facettes de son métier auprès des patients dont elle est en charge. Il s'agit alors, comme pour

une association, de se déplacer chez les personnes pour dispenser les soins.

L'aide-soignante est un maillon essentiel au sein de toutes les équipes médicales, que ce soit en milieu hospitalier, au domicile des patients, auprès des personnes âgées ou au contraire de jeunes enfants. Lorsque ce métier est choisi, chacun peut opter pour un environnement qui lui correspond réellement et ainsi se rendre utile de façon optimale.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo



AVIS DE DECES

En mémoire de notre chère et regrettée



TEBIE E. Jeannette

Décédée au CHU Campus le 07 juillet 2020 dans sa 71^e année

REMERCIEMENTS & ANNONCES

Le chef canton de Kouméa
Le chef village de Laouda
Le chef canton de Pallakoko
Le chef village d'Akaba
La famille TEBIE
La famille KARBOU
Mr KOROLAKINA Kognossa, gendarme en retraite.
Mr KOROLAKINA E. Yves, sa femme et ses enfants.
Mme KOROLAKINA L. Hortense, son compagnon Pol Meyers
Mr KOROLAKINA K. Abalo, sa femme et ses enfants.
Mme KOROLAKINA Kouméalo
Mr KOROLAKINA A. Chéché, sa femme et ses enfants.

Les familles parentes, alliées et amies profondément touchées des nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur très chère et regrettée.

TEBIE Essoguizam Jeannette dite « Sètôwou »
Ménagère à l'Université de Lomé à la retraite
Survenue au CHU Campus le 07 Juillet 2020 dans sa 71^e année.

Vous renouvent leurs sincères remerciements et vous prie de bien vouloir assister ou de vous unir d'intention aux cérémonies des obsèques qui se dérouleront suivant le programme ci-après :

PROGRAMME

Vendredi 21 Août 2020
16H à 18H : Veillée de prière et de chants au domicile de la défunte à Lomé, quartier Lomé II (Hédzranawoe) en face de l'EPL Aimé Césaire
Samedi 22 Août 2020
06H-09H : Chapelle ardente
09H30 : Levée du corps et inhumation au cimetière de BE-KPOTA
Dans le cadre de la lutte contre la pandémie du COVID-19, le port du masque et le respect des gestes barrières sont obligatoires.
« Mon âme, bénis l'Éternel ! Éternel, mon Dieu, tu es infiniment grand ! Tu es revêtu d'éclat et de magnificence » Ps104 : 1

Blagues

Un gars avec une très large bouche va faire des photos d'identité. Pour l'arranger, le photographe lui demande de prononcer le mot "FRUIT" pour qu'il ai une bouche un peu arrondie dans la photo. Et l'imbécile dit "Ananas" imaginez la photo.



Et si la BRASSERIE BB connectait ses tuyaux dans nos maisons comme la TDE et qu'on payait les factures à la fin du mois!!! C'est juste une proposition

Photo du jour



Commentez la photo ci-dessus

Réflexion

Mettez une grenouille dans un bol rempli d'eau et commencez à chauffer l'eau. Lorsque la température de l'eau commence à augmenter, la grenouille ajuste sa température corporelle en conséquence. La grenouille continue d'ajuster sa température corporelle avec l'augmentation de la température de l'eau. Juste au moment où l'eau est sur le point d'atteindre le point d'ébullition, la grenouille ne peut plus s'adapter.

À ce stade, la grenouille décide de sauter. La grenouille essaie de sauter, mais n'y parvient pas, car elle a perdu toute sa force en ajustant la température corporelle.

Très vite la grenouille meurt. Qu'est-ce qui a tué la grenouille? Pensez-y!

Je sais que beaucoup diront de l'eau bouillante.

Mais la vérité, sur ce qui a tué la grenouille, c'est sa propre incapacité à décider quand sauter.

Nous devons tous nous adapter, avec les gens et les situations, mais nous devons être sûrs quand nous devons nous ajuster et quand nous devons avancer.

Il y a des moments où nous devons faire face à la situation et prendre les mesures appropriées.

Si nous permettons aux gens de nous exploiter physiquement, émotionnellement, financièrement, spirituellement ou mentalement, ils continueront de le faire.

Décidons quand sauter!

Sautons pendant que nous avons la force. Passez une bonne journée

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso; Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA ; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL ; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN ; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS ; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE ; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'événement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ
(Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscais), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919
COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES »; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
COURS DE ZUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
Tél : 22 40 04 99

Cinéma / Festival Clap Ivoire 2020

Les représentants du Togo connus

Le festival Clap Ivoire se tiendra cette année en ligne, dans le mois de septembre. Le Togo sera à ce rendez-vous cinématographique.



Komla Roger Gbékou, lauréat des 3 Prix à l'édition précédente

« Aux grands maux, les grands remèdes », dit-on. La crise sanitaire que traverse notre temps a révélé la puissance des Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTics). Si certains festivals cinématographiques ont été annulés à cause de la Covid-19, certains, dont le Festival Clap Ivoire 2020 auront lieu en ligne tout simplement. Deux films « Vous » et « Silence brisé » sont sélectionnés pour représenter le Togo au « Festival Clap Ivoire » 2020. Le Togo sera donc au rendez-vous du festival international cinématographique « Clap Ivoire » 2020 en septembre prochain, en Côte d'Ivoire. Pour y prendre part, avec des films de qualité comme les années précédentes,

une sélection nationale a été organisée avec une quinzaine de films fictions et documentaires. A l'issue de cette sélection, les films « Vous » de « Vous » de la réalisatrice Elisabeth Lemou et « Silence brisé » de Jean Ahonto sont retenus pour défendre royalement les couleurs togolaises à cette édition 2020.

Le Clap Ivoire est un festival concours de courts métrages-vidéo des jeunes techniciens et réalisateurs des huit (08) pays membres de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) depuis 2004. Pour renforcer sa dimension panafricaine, le festival a été ouvert en 2012 à l'ensemble des pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao). Le concours

concerne deux genres cinématographiques dont la catégorie fiction court-métrage d'une durée de treize (13) minutes et la catégorie fiction documentaire d'une durée de treize (13) minutes.

Outre le grand prix Uemoa Kodjo Eboucle, le festival décerne les prix spéciaux suivants : le prix « CANAL+ de la meilleure photographie » ; le prix « CANAL+ du meilleur scénario » ; le prix « CANAL+ de la meilleure interprétation masculine » ; le prix « CANAL+ de la meilleure interprétation féminine » ; le prix « CANAL+ du meilleur son » ; le prix « UEMOA du meilleur documentaire », le prix « UEMOA du meilleur film de fiction » et le prix « Ministère de l'Intégration Africaine ».

A l'édition précédente, le court métrage fiction « Le champ des oubliés » du togolais Komla Roger Gbékou décroche le prix du meilleur son, du meilleur scénario et de la meilleure fiction Uemoa. Le court métrage documentaire « L'or rouge » de Wilson Adjété, deuxième représentant togolais décroche quant à lui le prix du meilleur documentaire Uemoa. Justement, le Togo a décroché en 2019, quatre (4) prix au palmarès officiel du Festival Clap Ivoire.

Nadia Edodji

Lire

« Nana » d'Emile Zola. Ed BEQ. Pp 396-398

« ...Sans doute, répondit-il enfin d'un ton grave. Alors, elle s'abattit de nouveau à ses pieds, dans une crise de fou rire, bégayant, lui donnant des tapes. Non, c'est impayable, il n'y a que toi, tu es un phénomène... Mais, mon pauvre chien, tu as dû être d'une bête ! Quand un homme ne sait pas, c'est toujours si drôle ! Par exemple, j'aurais voulu vous voir !... Et ça s'est bien passé ? Raconte un peu, oh ! je t'en prie, raconte. Elle l'accabla de questions, demandant tout, exigeant les détails. Et elle riait si bien, avec de brusques éclats qui la faisaient se tordre, la chemise glissée et retroussée, la peau dorée par le grand feu, que le comte, peu à peu, lui conta sa nuit de noces. Il n'éprouvait plus aucun malaise. Cela finissait par l'amuser lui-même, d'expliquer, selon l'expression convenable, « comment il l'avait perdu ». Il choisissait seulement les mots, par un reste de honte. La jeune femme, lancée, l'interrogea sur la comtesse. Elle était merveilleusement faite, mais un vrai garçon, à ce qu'il prétendait. Oh ! va, murmura-t-il lâchement, tu n'as pas à être jalouse. Nana avait cessé de rire. Elle reprit sa place, le dos au feu, ramenant de ses deux mains jointes ses genoux sous le menton. Et, sérieuse, elle déclara : Mon cher, ça ne vaut rien d'avoir l'air godiche devant sa femme, le premier soir. Pourquoi ? demanda le comte surpris. Parce que, répondit-elle lentement, d'un air doctoral. Elle professait, elle hochait la tête. Cependant, elle daigna s'expliquer plus clairement. Vois-tu, moi, je sais comment ça se passe... Eh bien ! mon petit, les femmes n'aiment pas qu'on soit bête. Elles ne disent rien, parce qu'il y a la pudeur, tu comprends... Mais sois sûr qu'elles en pensent joliment long. Et tôt ou tard, quand on n'a pas su, elles vont s'arranger ailleurs... Voilà, mon loup. Il semblait ne pas comprendre. Alors, elle précisa. Elle se faisait maternelle, elle lui donnait cette leçon, en camarade, par bonté de cœur. Depuis qu'elle le savait cocu, ce secret la gênait, elle avait une envie folle de causer de ça avec lui. Mon Dieu ! je parle de choses qui ne me regardent pas... Ce que j'en dis, c'est parce que tout le monde devrait être heureux... Nous causons, n'est-ce pas ? Voyons, tu vas répondre bien franchement. Mais elle s'interrompit pour changer de position. Elle se brûlait. Hein ? il fait joliment chaud. J'ai le dos cuit... Attends, je vais me cuire un peu le ventre... C'est ça qui est bon pour les douleurs ! Et, quand elle se fut tournée, la gorge au feu, les pieds repliés sous les cuisses : Voyons, tu ne couches plus avec ta femme ? Non, je te le jure, dit Muffat, craignant une scène... »

ACHETEZ & LISEZ désormais



SUR

MONKIOSK.com

ou

sur le portail

Lome.com

www.monkiosk.com

www.alome.com

Agriculture industrielle

Dix raisons pour lesquelles l'on doit changer de paradigme

L'agriculture industrielle a peut-être permis de nourrir des populations entières, même si la faim continue de gagner du terrain. Mais face aux désastres environnementaux causés par ce mode de production ainsi que ses répercussions sur la santé animale et humaine, l'on se demande s'il ne faudrait pas changer tout simplement de paradigme. Ce ne sont pas les raisons qui manquent.



Pulvérisation de pesticides chimiques sur des cultures

Il fut un temps où l'agriculture industrielle semblait être la panacée pour un monde en pleine croissance. Les engrais synthétiques, les pesticides chimiques et les hybrides de céréales à haut rendement promettaient de réduire la faim, de subvenir aux besoins des populations croissantes et de stimuler la prospérité économique. Entre 1960 et 2015, la production agricole a été multipliée par trois, ce qui a permis d'offrir une abondance de produits à bas prix et d'éviter les pénuries alimentaires mondiales. Mais tout ne s'est pas passé comme prévu. Des décennies d'agriculture industrielle ont fait payer un lourd tribut à l'environnement et ont suscité de graves inquiétudes quant à l'avenir de la production alimentaire. « Une agriculture efficace n'est pas seulement une question de production », affirme James Lomax, directeur de programme au Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnue). « C'est aussi une question de durabilité environnementale, de santé publique et d'intégration économique », ajoute-t-il. Quelques raisons soutiennent son argumentation.

L'agriculture industrielle n'est pas forcément l'affaire du siècle

Selon certaines estimations, l'agriculture industrialisée, qui produit des gaz à effet de serre, pollue l'air et l'eau et détruit la vie sauvage, coûte à l'environnement l'équivalent d'environ 3 000 milliards de dollars chaque année. Les coûts externalisés, tels que les fonds nécessaires

pour purifier l'eau potable contaminée ou pour traiter les maladies liées à une mauvaise nutrition, ne sont pas pris en compte par l'industrie, ce qui signifie que les communautés et les contribuables pourraient payer la note sans même s'en rendre compte.

Elle peut faciliter la propagation de virus entre les animaux et les êtres humains

Alors que leur diversité génétique confère aux animaux une résistance naturelle aux maladies, l'élevage intensif peut produire des similitudes génétiques au sein des troupeaux et des cheptels. Cela les rend plus sensibles aux agents pathogènes et, lorsqu'ils sont gardés à proximité, les virus peuvent alors se propager facilement entre eux. L'élevage intensif peut efficacement servir de passerelle pour les agents pathogènes, en permettant leur transmission des animaux sauvages aux animaux d'élevage, puis aux humains.

Elle est liée aux maladies zoonotiques

Le défrichage des forêts et l'abattage des animaux sauvages pour faire de la place à l'agriculture, ainsi que le déplacement des fermes plus près des centres urbains, peuvent également détruire les tampons naturels qui protègent les humains des virus circulant parmi les animaux sauvages. Selon une récente évaluation du Pnue, la demande croissante en protéines animales, l'intensification agricole non durable et le

changement climatique sont parmi les facteurs humains qui influencent l'émergence des zoonoses.

Elle favorise la résistance aux antimicrobiens

Outre la prévention et le traitement des maladies, les antimicrobiens sont couramment utilisés pour accélérer la croissance du bétail. Avec le temps, les micro-organismes développent une résistance, ce qui rend les antimicrobiens moins efficaces. En fait, environ 700 000 personnes meurent d'infections résistantes chaque année. D'ici 2050, ces maladies pourraient causer plus de décès que le cancer. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la résistance aux antimicrobiens « menace les acquis de la médecine moderne et pourrait précipiter une ère post-antibiotique, dans laquelle les infections courantes et les blessures mineures peuvent tuer ».

L'utilisation de pesticides peut avoir des effets néfastes sur la santé

D'importants volumes d'engrais chimiques et de pesticides sont utilisés pour accroître les rendements agricoles et les êtres humains peuvent être exposés à ces pesticides potentiellement toxiques par le biais de la nourriture qu'ils consomment. Il a été prouvé que certains pesticides agissent comme des perturbateurs endocriniens, affectant potentiellement les fonctions de reproduction, augmentant l'incidence du cancer du sein, provoquant des modèles de croissance anormaux et des retards de développement chez les enfants, et altérant la fonction immunitaire.

Elle entraîne la contamination de l'eau et des sols et met en danger la santé des êtres humains.

L'agriculture joue un rôle majeur dans la pollution, en rejetant de grandes quantités de fumier, de produits chimiques, d'antibiotiques et d'hormones de croissance dans les sources d'eau. Cela présente des risques à la fois pour les écosystèmes aquatiques et pour la santé humaine. En fait, le contaminant chimique le plus courant de l'agriculture, le nitrate, peut provoquer le

syndrome dit « du bébé bleu », qui peut entraîner la mort des nourrissons.

Elle favorise l'obésité et certaines maladies chroniques.

L'agriculture industrielle produit principalement des cultures de base, qui sont ensuite utilisées dans une grande variété d'aliments peu coûteux, à forte densité calorique et largement disponibles. Par conséquent, trois cultures céréalières dont le riz, le maïs et le blé, représentent 60% de l'apport calorique.

Bien qu'elle ait permis de réduire efficacement la proportion de personnes souffrant de la faim, cette approche basée sur les calories ne répond pas aux recommandations nutritionnelles, telles que celles relatives à la consommation de fruits, de légumes et de légumineuses. La popularité des aliments transformés, emballés et préparés a augmenté dans presque toutes les communautés. L'obésité est également en hausse à l'échelle mondiale et beaucoup souffrent de maladies évitables souvent liées à l'alimentation, comme les maladies cardiaques, les accidents vasculaires cérébraux, le diabète et certains cancers.

Elle entraîne une utilisation inefficace des terres.

Malgré une offre mondiale insuffisante de légumineuses, de fruits et de légumes, l'élevage est de plus en plus omniprésent, perpétuant un cycle auto-entretenu d'offre et de demande. Entre 1970 et 2011, le cheptel est passé de 7,3 milliards à 24,2 milliards d'unités dans le monde, dont environ 60 % des terres agricoles sont utilisées pour le pâturage.

L'agriculture est devenue moins axée sur la production de denrées alimentaires et plus sur la production d'aliments pour animaux, de biocarburants et d'ingrédients industriels pour les produits alimentaires transformés. Dans le même temps, si le nombre de personnes sous-alimentées dans le monde a diminué, beaucoup plus de personnes souffrent aujourd'hui de malnutrition.

Elle enracine l'inégalité

Bien que les petites exploitations agricoles représentent 72 % de l'ensemble des exploitations, elles n'occupent que 8 % de l'ensemble des terres agricoles. En revanche, les grandes exploitations, qui ne représentent que 1 % des exploitations agricoles mondiales, occupent 65 % des terres agricoles.

Cela donne aux grandes exploitations un contrôle disproportionné, et il n'y a guère d'incitation à développer des technologies qui pourraient profiter aux petits exploitants agricoles pauvres en ressources, y compris ceux des pays en développement. À l'autre extrémité de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, les aliments qui sont abordables pour les pauvres peuvent être à forte densité énergétique mais sont invariablement pauvres en nutriments.

Les carences en micronutriments peuvent entraver le développement cognitif, diminuer la résistance aux maladies, augmenter les risques pendant l'accouchement et, en fin de compte, affecter la productivité économique. Les pauvres sont effectivement désavantagés à la fois en tant que producteurs et consommateurs.

Elle est fondamentalement en contradiction avec la santé environnementale

Au début du XXe siècle, le procédé Haber-Bosch, qui allait transformer l'agriculture moderne, utilisait des températures et des pressions très élevées pour extraire l'azote de l'air, le combiner avec l'hydrogène et produire de l'ammoniac, qui est aujourd'hui à la base de l'industrie des engrais chimiques.

Cela a effectivement rendu obsolète le processus de fertilisation propre à la nature (soleil, sols microbiotiques sains, rotation des cultures). Aujourd'hui, la production d'ammoniac consomme de 1 à 2 % de l'approvisionnement énergétique total du monde, ce qui représente environ 1,5 % des émissions mondiales totales de dioxyde de carbone.

Edem Dadzie

Source : Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnue)

Lutte contre la Covid-19

La préfecture de la Kéran lance le Plan d'action de sensibilisation communautaire

Le Comité local de gestion de la riposte à la Covid-19 (CLGR-Covid-19) de la préfecture de la Kéran a lancé le lundi 17 août 2020, le Plan d'action de sensibilisation communautaire sur la pandémie à coronavirus (Pasc-Covid-19). Le lancement du Pasc a été suivi d'une rencontre d'échanges des membres du CLGR avec les maires et les chefs cantons des 3 communes.

Face à l'urgence de la situation, le Pasc est l'une des mesures prises par le gouvernement dans le cadre de la sensibilisation des populations afin de stopper la propagation de ce virus qui évolue de manière inquiétante. Ce plan d'action donnera des informations sur l'analyse de la situation épidémiologique, les stratégies et autres activités de communication ainsi que leur suivi et

évaluation. Son principal objectif est d'amener toutes les communautés et tous les ménages ainsi que tous les prestataires de soins de la localité à respecter toutes les mesures barrières afin de lutter efficacement contre la pandémie du Covid-19. Il s'agira de sensibiliser à 100% toutes les autorités administratives, coutumières et religieuses à soutenir et à participer à toutes les activités de



Le préfet Douli N'Sarma Mabiba, président du CLGR, faisant le point des activités

mobilisation sociale. Au moins 90% de tous les ménages devraient être également informés des différentes mesures de prévention et de lutte contre la Covid-19.

Les participants à la rencontre ont échangé sur la vulgarisation des dispositions légales prises par les autorités gouvernementales et qui sont contenues dans

l'ordonnance n°2020-004 du 3 juillet 2020 et dans le décret n°2020-060 / PR du 16 juillet 2020 relatives aux mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie du coronavirus et au port obligatoire du masque de protection pour tous dans les lieux publics.

Tous les participants ont unanimement reconnu qu'une prise de conscience individuelle et collective dans le respect strict des mesures barrières est la meilleure solution pour limiter la contamination et la propagation de l'épidémie de la Covid-19.

Togo Matin et Atop

Covid-19

L'augmentation des cas confirmés préoccupe le gouvernement

Le Premier ministre, Komi Selom Klassou, le conseil scientifique et des membres du gouvernement ont échangé lundi 17 août 2020 à la primature à Lomé sur la situation de la pandémie du coronavirus dans notre pays. Cette rencontre s'est tenue suite à l'augmentation des cas confirmés de Covid-19 au Togo ces dernières semaines.

Le Togo enregistre depuis quelques jours une hausse des cas de coronavirus et des décès. Une hausse qui inquiète le gouvernement. La rencontre a donc permis au Premier Ministre d'examiner avec le conseil scientifique et les ministres concernés les raisons de cette hausse et les mesures urgentes à prendre pour limiter la propagation du virus.

« Au cours des trois dernières semaines, on a enregistré une augmentation du nombre de

cas confirmés de malades et une augmentation du nombre de décès. Ce qui interpelle les plus hautes autorités qui, depuis le début de la pandémie ont accordé la plus grande attention aux moyens à mettre en place pour en réduire la propagation. Nous avons connu des foyers dans certaines industries de Lomé, à Soudou, à Tchaoudjo et dans la Kozah », a dit Professeur Moustafa Mijiyawa, ministre de la santé et de l'hygiène publique.

Cette augmentation

des cas s'explique par plusieurs facteurs selon le conseil scientifique : « le 1er facteur, c'est le relâchement, la baisse de la vigilance et le non-respect des mesures barrières qui ont été proposées par le gouvernement. Le 2è facteur qui peut expliquer c'est que nous savons qu'il y a quelques fêtes clandestines, notamment les fêtes traditionnelles. Ces fêtes interdites par le gouvernement ont lieu de manière clandestine qui ont entraîné quelques foyers épidémiques. Ce qui nous

amène à prendre un certain nombre de dispositions pour que nous puissions rester à la place que nous occupons aujourd'hui au niveau de la sous-région ouest-africaine. Le Togo est le pays qui a le moins de cas et le moins de décès dans cette sous-région. », a déclaré le président du conseil scientifique Prof Didier Ekouévi.

Face à cette situation, plusieurs mesures s'imposent et pour le ministre Payadowa Boukpepsi de l'administration territoriale, « il faut respecter les mesures qui sont déjà prises, il faut que les Togolais respectent les mesures

qui ont été décidées par le gouvernement notamment, la distanciation sociale et le port de masque. C'est pour la santé de tout le monde. Est-ce que les bars qui fonctionnent respectent les mesures barrières ? Non. Il faut que tout le monde s'engage à les respecter. Si vous ne respectez pas les mesures, vous ne pouvez pas fonctionner dans ces conditions. ».

Le gouvernement appelle les chefs traditionnels à laisser tomber les célébrations clandestines des fêtes traditionnelles cette année pour préserver la santé de tous.

La rédaction

Suite de la page 3

... vient de connaître un changement de gouvernement que le Togo devrait faire de même. Ce sont les mêmes personnes qui disent souvent que le Togo aime trop faire du suivisme, notamment envers l'ancienne métropole.

Il est vrai que le Dr Klassou a battu le record de longévité au poste de Premier ministre dans notre pays. Mais n'est-ce pas aussi le signe qu'il a su bien gérer les défis qui s'imposaient à la gouvernance du pays ? crise dans l'éducation, la santé, crise politique

du 19 août 2017, crise sanitaire de la Covid-19, validation et lancement du Plan national de développement (PND 2018-2022) etc... le monsieur a été de tous les combats majeurs que le pays a connu ces cinq dernières années. « Même si l'on n'aime pas le lièvre, il faut reconnaître qu'il court vite ». Tout n'a pas été parfait. La gouvernance sous le Premier ministre Klassou a connu quelques faiblesses qu'il faut avoir le courage de relever. Mais, c'est aussi le gouvernement qui aura été le moins critiqué.

Il est vrai que même les bonnes choses prennent

fin. Mais, faut-il donner l'impression que l'on veut chasser le Dr Klassou de son poste ? Est-ce ainsi que l'on doit dire merci à quelqu'un pour ses bons et loyaux services à l'endroit des Togolais ? Le PM démissionnera sans doute au bon moment. Mais, alors que le pays est en train de gérer une crise sanitaire sans précédent, seul le sommet de l'Etat peut valablement décider de la marche à suivre.

Le changement d'un gouvernement devrait-il être la priorité à ce jour ? en tout cas, pour l'instant, rien n'empêche les membres du gouvernement de

travailler. Et si certains devraient être finalement remplacés, la continuité du service public s'imposera. La Constitution togolaise à son article 66 alinéa 1 stipule : « le président de la République nomme le Premier ministre. Il met fin à ses fonctions ».

Certains pensent que Faure Gnassingbé est trop lent à constituer un nouveau gouvernement. Ils ont peut-être raison. Mais à ce jour, l'autorité est-elle absente ? loin de là. La preuve, c'est que le Togo est l'un des rares à avoir du succès dans la lutte contre le coronavirus. Tant le chef

de l'Etat que son Premier ministre ont géré cette crise avec dextérité.

On peut reprocher beaucoup de choses au pouvoir togolais. Mais ayons l'honnêteté de reconnaître qu'il tient pour l'instant le bon bout. Tout en souhaitant que l'on fasse mieux, il faudrait arrêter ce débat stérile qui consiste à s'attaquer à un dirigeant qui a fait ses preuves. Lorsque celui à qui les Togolais ont librement confié leur destiné l'aura décidé, le Togo connaîtra un nouveau gouvernement.

Edem Dadzie

TAUX: 0%



* Offre soumise à conditions

Oxy Conseil

**Pour une belle rentrée
scolaire et un avenir assuré !**

DU 1^{ER} JUILLET AU 31 OCTOBRE 2020

Disponible en **24 heures**



La Banque Autrement

<https://togo.coris.bank>

